



*Ville d'Escaudain*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SEANCE DU 11 AVRIL 2024  
CONVOCATION EN DATE DU 29 MARS 2024

DELIBERATION N° 07/02/2024

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de votants : 26

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIoux Anniek, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ADIMI Karim

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme STIEVENARD Karine donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie, M. GERNEZ Marc donne pouvoir à M. WERY Jean-Charles, Mme GUIOT Christelle donne pouvoir à M. SION Michel, M. PUPILLI Pascal donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, Mme VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique donne pouvoir à Mme RISBOURG Dominique, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme GALAND Mélanie, M. DUHEM Christian donne pouvoir à Mme TROIA Laure, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : Mmes. PLAYE Maryse

Membres absents : MM. CLOET Geoffrey et PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : M. Michel SION

**OBJET : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir approuvé le compte administratif 2023 dans les mêmes termes que le compte de gestion 2023 ;

Considérant qu'il lui appartient de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 ;

Considérant que le résultat de fonctionnement à affecter s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement	7.975.270,62 €
Recettes de fonctionnement	9.256.499,34 €
Excédent de fonctionnement	1.281.228,72 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	4.341.741,30 €
Résultat à affecter (excédent)	5.622.970,02 €

Considérant que la section d'investissement présente le résultat suivant :

Dépenses d'investissement	2.556.375,75 €
Recettes d'investissement	2.112.066,62 €
Déficit d'investissement	- 444.309,13 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (excédent)	1.021.303,90 €
Résultat d'investissement (excédent)	576.994,77 €

Ce résultat d'investissement est corrigé des restes à réaliser au 31/12/2023 :

Dépenses	1.256.804,46 €
Recettes	213.465,59 €
Solde (déficit)	- 1.043.338,87 €

Le résultat cumulé de la section d'investissement corrigé du solde déficitaire des restes à réaliser donne ainsi un déficit de financement de 466.344,10 €.

Vu la proposition de Mr le Maire d'affecter l'excédent de fonctionnement de 5.622.970,02 € comme suit : 466.344,10 € au compte 1068 (affectation en réserves, pour l'apurement du déficit de la section d'investissement) et 5.156.625,92 € au compte 002 (affectation à l'excédent reporté) ;

Vu l'avis favorable de la Commission des finances en date du 23 février 2024 ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**DÉCIDE** d'affecter le résultat comme suit :

<b>POUR MEMOIRE</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	4.341.741,30 €
Virement prévisionnel à la section d'investissement	2.111.158,46 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	
<u>EXCEDENT</u>	1.281.228,72 €
<u>DEFICIT</u>	
<b><u>EXCEDENT AU 31/12/2023</u></b>	<b><u>5.622.970,02 €</u></b>
<b>Affectation obligatoire</b>	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	466.344,10_€

<b>Solde disponible</b> affecté comme suit : * affectation en réserves (compte 1068) * affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	<u>5.156.625,92 €</u>  <u>5.156.625,92 €</u>
---	--

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIoux Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ADIMI Karim, Mme STIEVENARD Karine pouvoir remis à Mme SCHUTT Sylvie, M. GERNEZ Marc pouvoir remis à M. WERY Jean-Charles, Mme GUIOT Christelle pouvoir remis à M. SION Michel, M. PUPILLI Pascal pouvoir remis à M. ABDELOUAHED Olivier, Mme VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique pouvoir remis à Mme RISBOURG Dominique, Mme DI GIULIO Cécile pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie, M. DUHEM Christian pouvoir remis à Mme TROIA Laure, M. ABDELKADER Michaël pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine*

Fait en séance les jour, mois et an susdits  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le Maire,

Bruno SALIGOT.



Le Secrétaire de séance,

Michel SION.



